

U Yvelines

inscription au stage
du 9 juin en page 4

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directeur de publication : Simon Gautier

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : 31 Mars 2022

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

No118

Février

Mars

2022



La gestion de la pandémie a porté de lourdes atteintes à nos libertés individuelles. Elle a créé un climat délétère en opposant de manière systématique et simpliste pro vaccin et anti vaccin. Une gestion clivante qui caractérise la politique descendante et omnipotente menée depuis 5 ans par la gouvernance Macron. Cette volonté constante de dresser les uns contre les autres fait le lit des partis nationalistes. Deux candidats en lice, du jamais vu lors de présidentielles, signe fort que notre pays est au plus mal !

La guerre en Ukraine a également

modifié le paysage électoral, rappelant, s'il le fallait, que les puissants en veulent toujours plus et qu'il n'y a pas de justice sans démocratie pleine et avisée. Si la gravité de la situation géopolitique est bien réelle, elle ne doit pas nous détourner des urnes au prétexte que les débats contradictoires n'auraient pas lieu et qu'un second tour Macron/Le Pen serait une fatalité.

Le bilan de cette mandature est celui d'une politique libérale et brutale qui a creusé davantage les inégalités. La FSU78 dénonce la volonté qu'a Macron de poursuivre ses projets délétères de déréglementation et graves reculs sociaux. La FSU78 appelle au contraire à soutenir les candidats qui portent dans leurs programmes les valeurs d'égalité, de lutte contre les discriminations, de prise en compte des enjeux écologiques et qui promeuvent les services publics car ils sont, et encore plus dans ces temps troublés et incertains, les derniers remparts

contre l'exclusion et la pauvreté.

Face à nous se dessinent deux chemins : d'un côté, le maintien d'un modèle de société dont l'essence même réside dans le maintien des inégalités, d'un capital qui ne sera jamais rassasié, quand bien même vampirise-t-il toutes les ressources de notre planète au service de quelques-uns ; de l'autre, face aux immenses défis sociaux et environnementaux, la construction d'un nouveau modèle, humaniste, fraternel et solidaire, bien éloigné des passions tristes qui se manifestent ici, parmi certains candidats, ou là-bas sous les bombes qui chaque jour tuent des innocents.

Élection présidentielle les 10 et 24 avril
2022, élections législatives les 12 et 19 juin
votez !

EVELYNE BRAS DIANA
CO SECRETAIRE DEPARTEMENTALE
DE LA FSU 78

Depuis quelques semaines les annonces concernant l'école se multiplient de la part du président-candidat Macron et de son entourage. Se sentant pousser des ailes par les sondages qui le donnent gagnant, l'actuel occupant de l'Élysée ne recule devant aucune provocation : fin du statut et de l'emploi à vie, multiplication des tâches, autonomie des établissements dans le recrutement... Tout ce que les fossoyeurs du service public d'éducation tentent de faire passer depuis des décennies, Macron le propose dans son

programme pour le quinquennat à venir.

Après plus de 10 ans de gel du point d'indice et dans un contexte d'explosion attendue de l'inflation la revendication salariale est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Le gouvernement fait aujourd'hui mine de s'en soucier d'abord par la voix de la ministre de la fonction publique Amélie de Montchalin qui a annoncé mi-mars le dégel du point d'indice après avoir refusé pendant 5 ans d'y toucher. Entre l'absence d'engagements chiffrés et le report après les élections cela

ressemble plus à une annonce électoraliste qu'à quelque chose de sérieux. Comme toujours, les promesses n'engagent que ceux qui y croient ! Le président-candidat Macron s'est lui aussi emparé de cette question lors de l'annonce de son programme mais plus question de passer par le point d'indice pour revaloriser les enseignants. Pour lui une revalorisation ne peut pas être générale car il faut distinguer les enseignants sérieux et investis des autres. Une insulte de plus à la profession !

DYNAMITER LE STATUT POUR ACCELERER LA CASSE DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION

Son annonce majeure pour l'école s'intitule un « pacte nouveau pour les enseignants ». Derrière le jargon marketing il ne se cache rien d'autre qu'un nouveau statut. Cela s'inscrit dans la lignée des annonces précédentes voulant mettre fin à « l'emploi à vie » et au concours. Une nouvelle attaque en règle contre les enseignants se dessine ! Pour les professeurs actuellement en fonction ils auraient le choix entre conserver leur statut actuel et passer sous le nouveau statut. Pour les nouveaux enseignants ils n'auraient d'autre choix que d'être recrutés sous ce nouveau « pacte ». Cela ne peut que nous rappeler ce qui a été appliqué par exemple à La Poste ou encore plus récemment à la SNCF.

Macron et son équipe ont commencé à dessiner les contours de ce que serait ce nouveau statut. L'autonomie des établissements serait une nouvelle fois

renforcée et presque finalisée puisque les chefs d'établissements auraient la main sur le recrutement de ces enseignants sous nouveau statut. Ils auraient une multitude de nouvelles missions à effectuer comme par exemple l'aide au devoir, l'accompagnement des élèves ou encore le remplacement obligatoire de leurs collègues absents. En échange de tout cela le gouvernement daignerait leur octroyer une petite revalorisation salariale dont on ne sait pour l'heure rien. Une chose est certaine, elle ne passera pas par le point d'indice puisque la hausse de salaire ne concernera pas tout le monde. On peut donc s'attendre de nouveau à des primes ou des heures supplémentaires. Pour les enseignants qui refuseraient ce nouveau statut la situation ne s'annonce guère mieux. Ils n'auraient aucune revalorisation salariale et verraient leurs possibilités de mutation se restreindre encore plus

qu'aujourd'hui. L'objectif clair est également de fracturer encore un peu plus la profession pour réduire ses capacités de mobilisation.

Ce que nous propose là le président-candidat Macron c'est donc de faire sauter le statut des enseignants-fonctionnaires. Cette volonté n'est certes pas nouvelle et des annonces de ce type ont déjà été faites par le passé. Mais aux vues du quinquennat que nous venons de vivre nous devons prendre cette déclaration de guerre au sérieux. Une chose est certaine, seule la mobilisation déterminée des enseignants (comme ce fut le cas lors du projet de réforme des retraites en 2019) sera à même de stopper cette volonté claire de destruction du service public d'éducation.

ANTOINE BIMBEAU
SNES FSU 78

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE
INFORMÉ DES ACTIONS ET
ÉVÈNEMENTS SYNDICAUX :
ÉCRIVEZ À
SC78610@GMAIL.COM**

C'est sous le soleil et avec détermination que les retraités ont encore défilé ce jeudi 24 mars. Leurs revendications restent les mêmes : rattrapage du pouvoir d'achat perdu, indexation des évolutions des retraites sur celle des salaires, défense des services publics, financement de la perte d'autonomie à 100% dans le cadre de la branche maladie de la Sécu, dénonciation de l'âgisme. La campagne électorale -si tant est qu'il en existe une- est pour eux le moment de mettre l'accent sur ces revendications. Les retraités ne sont pas une charge pour la société, bien

au contraire, c'est une richesse. Tout d'abord, les pensions qu'ils touchent sont dues au fait qu'ils ont cotisé toutes leurs années d'activité. Ensuite, beaucoup de retraités restent très investis dans la vie sociale (auprès de leurs familles, dans les associations, etc.). Le Groupe des 9, dont fait partie la FSU a aussi adressé une lettre ouverte au Président Macron pour rappeler ces revendications. Elle est restée sans réponse.... Donc les retraités sont décidés à poursuivre leurs actions !

SYLVIE CHARDON
SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS

Depuis janvier 2019, le conseil départemental des Yvelines a fait le choix d'externaliser la gestion de la restauration et de l'entretien des collèges des Yvelines à la société C'Midy. Au collège Descartes de Fontenay le Fleury, les problèmes s'enchaînent depuis la mise en place de cette externalisation et les réclamations des élèves, des parents et des personnels de l'établissement se multiplient.

La gestion de la restauration scolaire est un premier point de divergence entre les usagers et la société C'Midy. Les quantités servies dans les assiettes sont très limitées, il n'est pas rare que les élèves passant en fin de services se retrouvent avec un repas plus que sommaire. Des élèves de 3e rapportent s'être retrouvés avec uniquement une assiette de blé et une pomme pour repas en plein milieu de leur brevet blanc, ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Et les justifications rapportées par la responsable locale C'Midy sont toutes plus absurdes les unes

que les autres. Les plateaux peu garnis s'expliqueraient par le gaspillage engendré par les nombreuses absences d'élèves lors de la crise sanitaire. Gaspillage qu'il faudrait désormais compenser. Il est aussi expliqué que la présence de laitages dans les repas ne serait pas nécessaire. Toutes ses réponses sont tellement éloignées de la mission de service public que devrait remplir la restauration scolaire.

La gestion des facturations de la cantine est tout aussi problématique. Il n'est pas rare que les usagers reçoivent des messages de relance avec menace d'intervention d'une société de recouvrement alors même qu'aucune facture n'a été envoyée ou que la facture envoyée ne correspond pas du tout au nombre de repas consommés. Cette gestion a aussi rendu plus complexe la gestion des fonds sociaux dans les aides accordées aux familles pour le paiement des factures.

L'entretien du collège n'échappe

pas aux problèmes. Les employés sont débordés et ne peuvent remédier à l'absence de personnels amplifiée par la crise sanitaire et ils sont les premiers à pâtir de cette situation. Ils ne peuvent assurer un entretien régulier, notamment dans les sanitaires du collège. Durant la crise sanitaire, les remplacements ont été irréguliers, le même travail a donc dû être souvent fait avec un effectif réduit. Plus inquiétant encore, une employée ayant travaillé durant 2 semaines pour C'Midy au collège a dû attendre plus de 2 mois et faire plusieurs relances pour signer son contrat de travail et enfin être payée.

La FSU 78 avait alerté dès 2017 sur les dangers de l'externalisation. Trois ans après la mise en place de C Midy, toutes les craintes se sont malheureusement confirmées.

ETIENNE BROCHARD
SNES FSU 78

Depuis l'ouverture du bâtiment universitaire Vauban sur le site de Guyancourt de l'Université de l'Université de Versailles St Quentin en 1995, la section syndicale des étudiant·es de l'UNEF-VSQ, devenue depuis trois ans UEY (Union des Etudiant·es des Yvelines) occupe un local de plain-pied dans le hall de ce bâtiment. Avec une permanence quotidienne des étudiant·es syndiqué·es, ce local est un lieu d'information, de discussion et d'accompagnement qui s'adresse à tous les étudiant·es. Ils et elles y trouvent des réponses face aux difficultés administratives, pédagogiques ou financières rencontrées. La localisation de l'UEY est essentielle à ces activités, elle lui donne une visibilité et facilite son accès à toutes et tous. Les élu·es de ce syndicat dans les divers conseils de l'université sont ainsi accessibles et peuvent être facilement informés des problèmes qui se posent.

Or, l'UEY a été informée le 24 février qu'elle devrait quitter ce local au 15 mars pour intégrer un bureau situé au 3ème étage du même bâtiment. Ce bureau fait partie des locaux d'un laboratoire de recherche dont la direction n'a pas été notifiée de cette spoliation, ni d'ailleurs l'enseignante-chercheuse de ce laboratoire qui l'occupe.

L'intervention du directeur de ce

laboratoire auprès de la direction de l'université a débouché très rapidement sur la proposition d'un autre local au 2ème étage, mais le problème reste entier. Un bureau excentré, dans une partie de l'université où il y a quelques salles de cours et aucun amphithéâtre, éloigne évidemment les étudiant·es, notamment les moins intégré·es, des ressources qu'offre l'UEY. Les arguments avancés par l'université pour cette relocalisation ne sont pas fondés :

- l'absence d'une convention d'occupation, qui n'a jamais été établie et qui relève de la responsabilité de la direction et non du syndicat étudiant ;
- l'égalité de traitement avec les autres syndicats étudiants, alors que l'association étudiante « Interasso » bénéficie de 3 locaux ;
- la nécessité d'héberger un « drive » pour permettre aux étudiant·es d'accéder à des ouvrages de la bibliothèque universitaire actuellement fermée, alors que d'autres locaux, libres et mieux adaptés existent ;
- le projet d'agrandir le local d'accueil du bâtiment, qui pourtant est loin d'être exigü.

Malgré les demandes réitérées de l'UEY, le président de l'université a refusé de recevoir les étudiant·es. Les VP-CFVU qui les ont rencontré·es n'ont pas été en

mesure de justifier cet ordre d'expulsion, en dehors d'arguments fallacieux (voir supra).

Une lettre de soutien à l'UEY a été signée par plus de 60 élu·es étudiant·es et personnels, associations et et personnels et une pétition auprès des étudiant·es a recueilli plus de 800 signatures. Un rassemblement, devant le local de l'UEY, d'étudiant·es et de personnels à l'occasion de la tenue du Conseil d'Administration de l'UVSQ a débouché sur l'invitation à ce CA d'une délégation de l'UEY qui a ainsi pu informer les administrateurs et remettre la lettre de soutien et la pétition. Les libertés syndicales des étudiant·es sont menacées dans notre université mais la mobilisation de toutes et tous est en marche.

Cette attaque contre un syndicat étudiant, majoritaire dans plusieurs conseils, s'inscrit dans un climat général de défiance par rapport aux organisations syndicales à l'UVSQ : leurs élu·es, notamment dans les comités et commissions représentatifs d'organisations syndicales, sont de plus en plus méprisé·es : report de réunions, documents lacunaires, dialogue inexistant...

SYLVIE VITTER
SNESUP FSU

**STAGE ORGANISÉ PAR LA FSU78 LE 9 JUIN 2022 (VOIR ARTICLE EN PAGE 4) :
INSCRIVEZ VOUS AVANT LE 9 MAI 2022 - C'EST UN DROIT : FAITES LE RESPECTER !
PREVEZ IMPÉRATIVEMENT LA FSU PAR MAIL (FSU78@FSU.FR) SANS ATTENDRE LA RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION**



Le Salon International de l'Agriculture vient de fermer ses portes. Veaux, vaches, cochons, mais pas que... cette année, la High Tech était à l'honneur et qui était le mieux placé pour la promouvoir : Hectar bien sur ! Ainsi, le monde de l'informatique va révolutionner l'agriculture et réconcilier celle-ci avec l'agroécologie, bref la 3ème Révolution Agricole sera « numérique, robotique et génétique ». Les enjeux sont importants : pour mémoire, la moitié des agriculteurs partiront en retraite d'ici les 10 ans à venir.

Ainsi, non seulement, l'école de Xavier Niel et Audrey Bourolleau se targue

d'être « le plus grand campus agricole du monde » mais elle va aussi former les agriculteurs à la high tech. Dommage que le concept ne soit pas nouveau, mais, reconnaissons-le, il s'agit là avant tout de communication, et là... Xavier Niel est au point !

Le campus agricole se transforme en « incubateur de startup », tout en utilisant au passage des subventions de collectivités publiques et en sous-traitant des formations techniques à un lycée agricole public, celui de La Tour Blanche dans le Sauternais, pour le domaine Château d'Yquem, appartenant au beau-père de Xavier Niel... Bernard Arnault, quelle coïncidence tout de même ! Mais ne nous y trompons pas : le monde de la finance fait bien son entrée dans la formation professionnelle agricole et agroalimentaire.

Le SNETAP-FSU, au sein du Collectif en faveur de l'Enseignement Agricole Public, avec la Confédération Paysanne, le FADEAR -réseau de l'agriculture paysanne-, Ingénieurs sans frontières, la FCPE, et une très large intersyndicale de l'enseignement, soutient que renouveler les générations de paysan.nes ne peut se faire qu'en promouvant une agriculture à taille humaine, et en donnant la priorité à

l'Enseignement Agricole Public, dont les atouts sont la polyvalence des formations offertes, ou encore la richesse des établissements multi-centres, pour faire face à la nécessité d'une relocalisation de l'agriculture visant la souveraineté alimentaire, pour renouveler les générations d'agriculteur.trices partant en retraite, et se donner pour ambition de créer 1 million d'emplois de paysans et paysannes dans les prochaines décennies.

Après une première visite en juin dernier sur le site d'Hectar, à Levis St Nom (78), le SNETAP-FSU et le collectif y sont revenus le 29 mars, avec un rassemblement militant. Les prises de paroles des différentes organisations syndicales et associatives ont appelé à maintenir la mobilisation. La journée s'est poursuivie l'après-midi sur le parvis de la Défense, avec un Forum Citoyen, qui a fait entendre dans le cadre de la campagne électorale, et après 4 années de suppression continue d'emplois, la voix de la ruralité et de l'Enseignement Agricole Public.

CLAIRE PINAULT
CO-SECRÉTAIRE RÉGIONALE SNETAP-
FSU-ÎLE DE FRANCE
iledefrance@snetap-fsu.fr

Comment penser l'avenir du syndicalisme en prenant en compte les défis auxquels il est confronté ? Comment ne pas ignorer ses difficultés à susciter les mobilisations sans que ces inquiétudes conduisent au renoncement ? C'est en donnant la parole à des chercheurs et à des militants que l'Institut de recherches de la FSU a organisé un premier débat autour des questions auxquelles nous devons faire face.

Comment prendre en compte les évolutions de l'emploi pour développer le syndicalisme auprès de travailleurs restés en marge de l'action syndicale et de ses organisations ? Comment faire prendre en compte et converger les luttes spécifiques, notamment féministes et antiracistes, avec celles du syndicalisme de transformation sociale ? Comment penser les questions de l'emploi et du travail face aux exigences de l'urgence écologique ? Comment faire vivre nos rapports au politique, dans les nécessités conjointes de l'indépendance syndicale et de l'émancipation des travailleurs ?

Pour apporter des éléments de

réponse à toutes ces questions, nous recevrons le 9 juin prochain, au lycée St Exupéry de Mantes-la-Jolie, Paul Devin. Syndicaliste, Paul Devin a été inspecteur de l'Education nationale et secrétaire général du SNPI-FSU. Il est actuellement le président de l'Institut de Recherches de la FSU

Le stage se déroulera au Lycée Saint-Exupéry de Mantes la jolie, je jeudi 9 juin 2022, de 9h à 17h. Possibilité de déjeuner sur place (demi pension du Lycée : informations à la demande).

Rappel important (concerne tous les agents de la Fonction Publique, titulaires ou contractuels) concernant le congé de formation syndicale

- L'agent peut bénéficier d'un congé de formation syndicale dispensée par un centre de formation agréé.
- Le congé pour formation syndicale est un congé avec traitement d'une durée maximale de douze jours ouvrables par an.
- La demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois avant le début

de la formation.

- Il est accordé sous réserve des nécessités de service. À défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé. Les décisions de rejet sont communiquées à la CAP.
- À la fin de la formation, le centre de formation délivre à l'agent une attestation d'assiduité à remettre à son administration

Pour vous inscrire au stage du 9 juin 2022 : voir les modalités en détail sur notre site (onglet «dossiers»). Attention, dans le 1er degré la démarche est dématérialisée ; dans le second degré il faut adresser un courrier à la Rectrice sous couvert du chef de service ; pour les autres ministères contactez la fsu (fsu78@fsu.fr).

Afin d'anticiper l'organisation et la logistique de ce stage, prévenez rapidement la fsu de votre intention d'y participer sans attendre la réponse de l'administration (écrire à fsu78@fsu.fr en précisant vos noms prénoms fonction affectation téléphone et email).